

Cette étude est destinée aux acteurs de la filière bovins viande, afin d'éclairer sur les trajectoires et la situation économique des élevages pour accompagner la prise de décision.

Les indicateurs économiques présentés peuvent être mobilisés pour évaluer la santé économique d'une exploitation et pour approcher sa rentabilité.

## Matériels et méthodes

L'échantillon bovins viande étudié dans ce « Théma » comprend 1 375 fermes \* années sur la période 2014-2021, chaque ferme étant suivie *a minima* pendant 6 ans sur cette période.

Parmi ces exploitations, 302 sont en polyculture-élevage, c'est-à-dire avec au moins 40 ha et plus du tiers de la SAU en grandes cultures.

Les 1 073 exploitations restantes sont dites spécialisées en bovins viande.

Pour plus de lisibilité sur les résultats économiques, les exploitations possédant un atelier hors-sol (porcs et/ou volailles) sont exclues de l'analyse.

*Ces travaux reposent sur la valorisation de la base de données DIAPASON mobilisée dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.*



Élevages bovins viande  
France

# Analyser les performances économiques des élevages bovins viande



## L'essentiel

Les exploitations bovins viande sont confrontées à de profonds changements depuis 10 ans (changement climatique, réforme de la PAC, forte volatilité des prix et hausse des coûts de production, main d'œuvre limitante...). L'analyse des résultats économiques des exploitations bovins viande suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage est riche d'enseignements.

Les résultats économiques des systèmes spécialisés se caractérisent par une certaine inertie malgré tous ces bouleversements. En revanche, sous les effets de l'atelier cultures, les résultats des systèmes polyculture-élevage sont plus fluctuants et les écarts observés avec les systèmes spécialisés herbagers se sont amplifiés ces dernières années en faveur des polyculteurs, engendrant une concurrence exacerbée entre élevage et cultures dans les zones intermédiaires.

Cette analyse approfondie de l'évolution des postes de produits et charges, en lien avec celle des résultats techniques et des éléments structurels, permet de mieux comprendre les facteurs de rentabilité économique et les composantes majeures du coût de production dans les deux types de systèmes étudiés : les exploitations en polyculture élevage et les exploitations spécialisées en bovins viande.

# ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES GLOBAUX ENTRE 2014 ET 2021

## Des évolutions contrastées entre systèmes d'élevage

### • En système herbager spécialisé

Entre 2014 et 2021, on observe une progression du produit total de 16 %, soutenue par l'agrandissement (+10 % de SAU et +7 % d'UGB), confortée par les aides (PAC et aides conjoncturelles), et dans une moindre mesure par le début de revalorisation des prix de la viande et des cultures en 2021.

En parallèle, les charges opérationnelles sont en hausse de 20 % (impact des sécheresses) et les charges de structure augmentent de 16 %.

Au final, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) avant rémunération du travail progresse de 14 % pour atteindre en moyenne 79 600 €, mais l'efficacité économique se dégrade de 3 % (voir Figure 1).

### • En système polyculture-élevage

L'atelier cultures est prépondérant dans l'évolution des résultats économiques. En 2016, les très mauvais rendements des cultures dégradent nettement les résultats. Puis, le produit progresse nettement (+31 %), surtout en 2021 sous l'effet de la revalorisation du prix des céréales et oléagineux.

En parallèle, les charges opérationnelles et les charges de structure sont en hausse, respectivement de 18 % et 20 %.

Au final, l'EBE avant rémunération du travail progresse de 58 % pour atteindre 106 500 € et l'efficacité économique s'améliore de 23 % (voir Figure 2).

## Des disparités régionales fortes

En fonction des conditions pédo-climatiques mais aussi de la révision des zonages ICHN et de l'évolution plus ou moins marquée des structures (agrandissement), la progression de l'EBE entre 2014 et 2021 est variable selon les bassins (voir Figure 3).

Ainsi, les systèmes spécialisés des bassins Charolais, du sud Massif central, de l'est et du sud-est sont davantage confortés que ceux de l'ouest et du Limousin.

### Efficacité économique avant rémunération en moyenne sur la période :

**SYSTÈMES SPÉCIALISÉS**

**36 %**

**SYSTÈMES POLYCUlture-ÉLEVAGE**

**31 %**

Figure 1

Evolution des indicateurs économiques globaux (base 100 en 2014) Systèmes bovins viande herbagers spécialisés

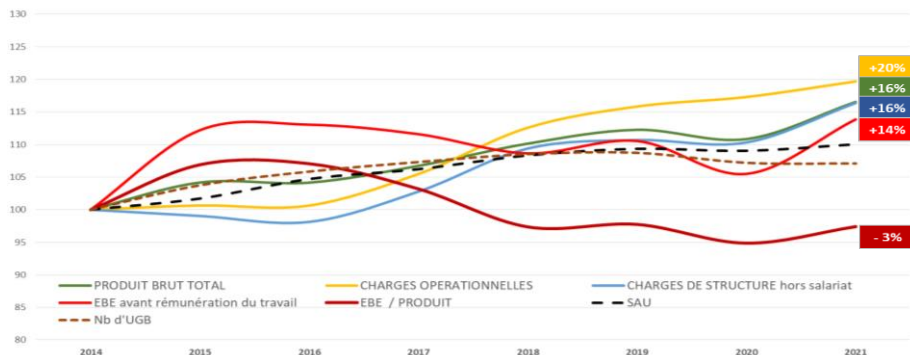


Figure 2

Evolution des indicateurs économiques globaux (base 100 en 2014) Systèmes bovins viande en polyculture-élevage

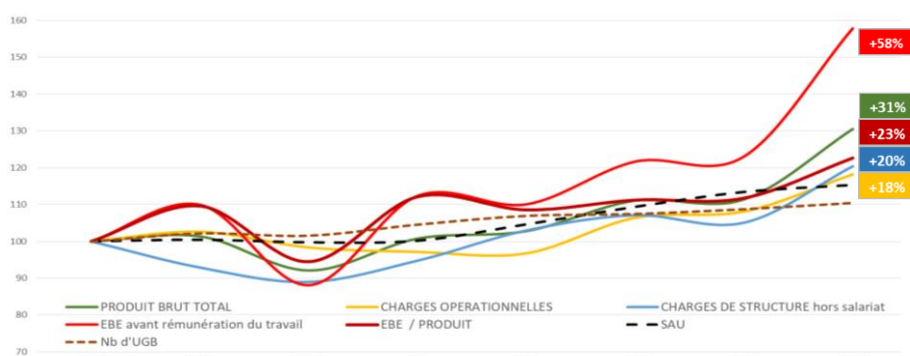
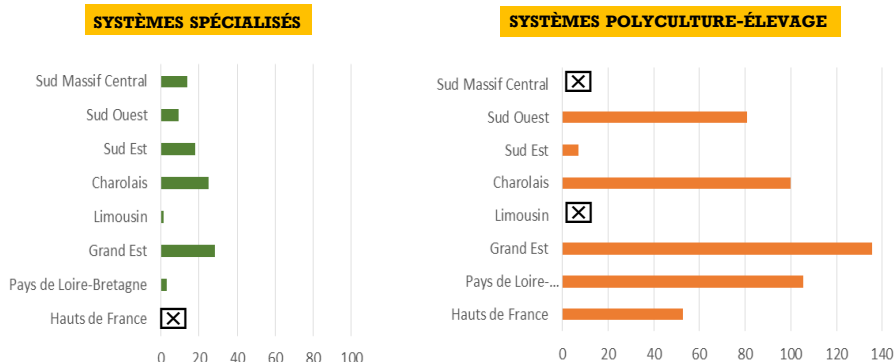


Figure 3

Evolution de l'EBE entre 2014 et 2021 (en %) par bassin



# RÉMUNÉRATION DES EXPLOITANTS

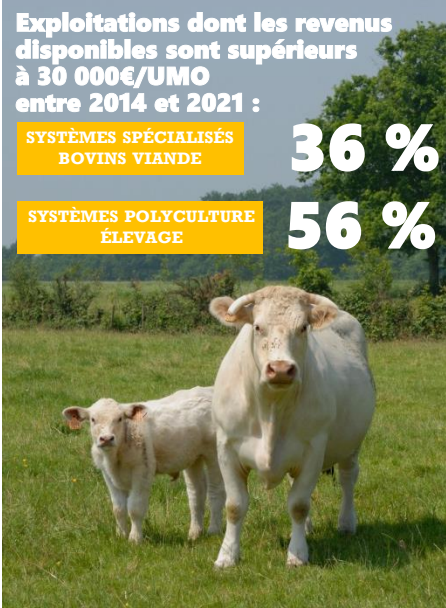
## Une évolution différenciée entre éleveurs allaitants spécialisés et polyculteurs éleveurs

Le revenu disponible des éleveurs des systèmes herbagers spécialisés est modeste avec 26 600 € en moyenne sur la période. Il varie peu : de -5 % à +1 % selon les années par rapport à 2014. Celui des éleveurs en système polyculture-élevage est nettement meilleur : 35 300 € en moyenne sur la période. Mais il est beaucoup plus fluctuant (de -18 % à +129 % par rapport à 2014) et il progresse fortement en 2021.

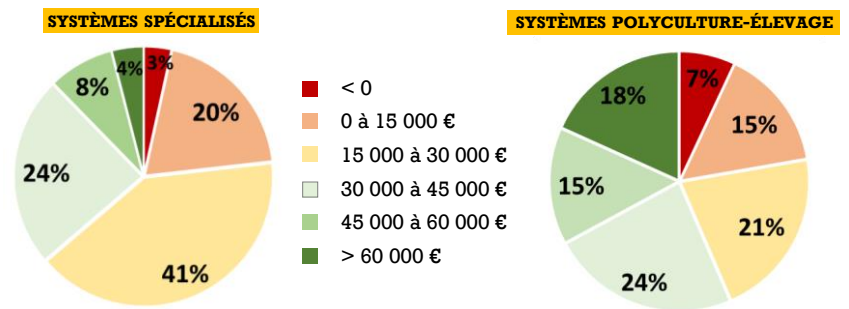
Le résultat courant par exploitant suit les mêmes tendances d'évolutions. Mais, les amortissements étant en moyenne plus élevés que les annuités d'emprunts, il décroche par rapport au revenu disponible par exploitant dans les fermes suivies : 20 900 € en moyenne en système spécialisé et 27 500 € en polyculture-élevage.

**Exploitations dont les revenus disponibles sont supérieurs à 30 000€/UMO entre 2014 et 2021 :**

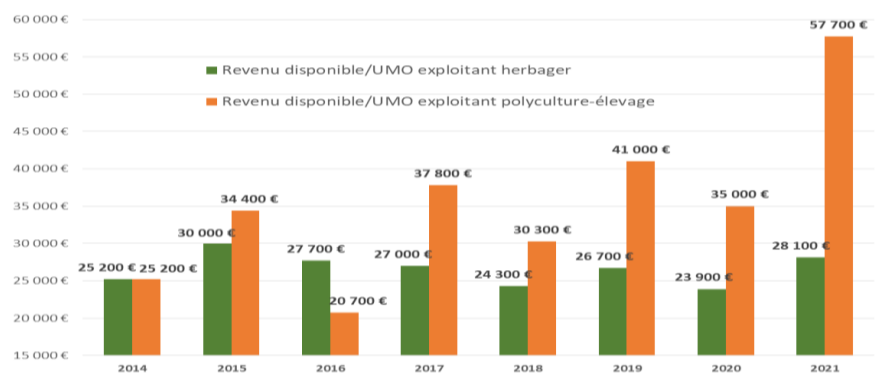
- SYSTÈMES SPÉCIALISÉS BOVINS VIANDE : 36 %**
- SYSTÈMES POLYCLTURE-ÉLEVAGE : 56 %**



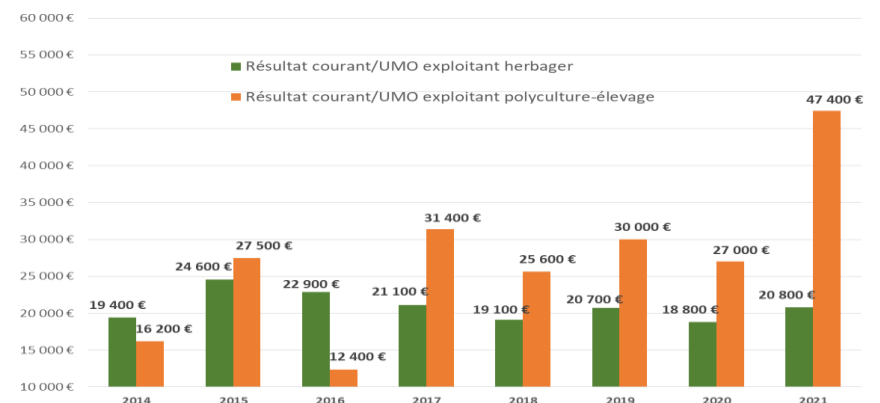
**Figure 4 : Répartition des exploitations par tranche de revenu disponible sur la période 2014-2021**



**Figure 5 : Approche trésorerie - Evolution du revenu disponible par UMO (en €)**



**Figure 6 : Approche comptable - Evolution du résultat courant par UMO (en €)**

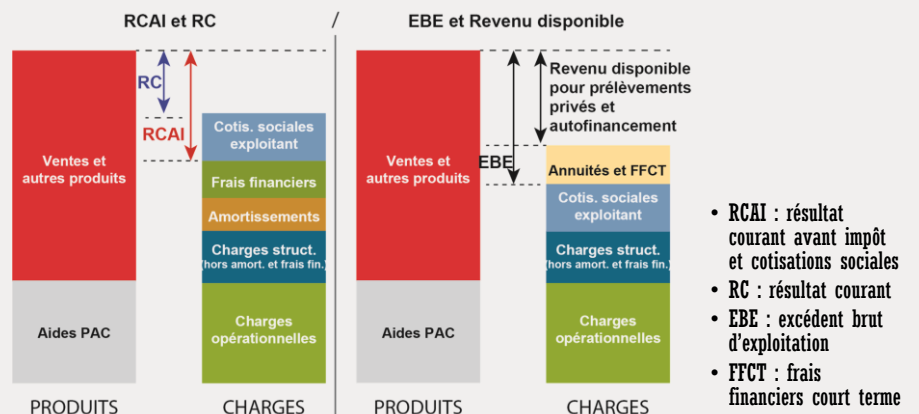


### En savoir plus

#### Les indicateurs de résultats

Deux approches complémentaires permettent d'analyser les résultats économiques des exploitations :

- l'approche comptable (à gauche du graphique) : avec déduction des amortissements et frais financiers, elle aboutit au calcul du résultat courant ;
- l'approche économique (à droite du graphique) : avec déduction des annuités et frais financiers court terme, elle aboutit au calcul de l'EBE et du revenu disponible.



## ÉVOLUTION DES RÉSULTATS PAR HECTARE DE SAU

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) correspondant à la différence entre le produit résiduel et les charges opérationnelles et de structure réglées (voir Figure 7). C'est le principal indicateur de la rentabilité d'une exploitation. Il permet de rembourser les annuités, rémunérer le travail des exploitants et doit laisser un reliquat servant éventuellement à autofinancer de nouveaux investissements.

### En système herbager spécialisé

La légère augmentation du produit/ha de SAU (+6 %) constatée uniquement en 2021 sert à financer l'augmentation concomitante des charges opérationnelles/ha (+10 % sur la période) et des charges de structure/ha (+6 %). **L'EBE/ha ainsi dégagé après paiement des charges et avant rémunération du travail** est relativement stable dans ces systèmes (voir Figure 8).

#### SYSTÈME SPÉCIALISÉ

**551 € d'EBE/ha**

en moyenne sur la période 2014-2021

### En système de polyculture-élevage

Dans ces systèmes, les charges opérationnelles/ha de SAU n'augmentent que sur l'atelier viande la dernière année (+8 % en 2021). Les charges de structure/ha, à un niveau plus élevé qu'en système spécialisé, dérivent également significativement en 2021 (+10 %).

Malgré un produit/ha de SAU supérieur de 10 % à celui des systèmes spécialisés herbagers, l'EBE/ha moyen en système de polyculture-élevage est légèrement inférieur, avec 2 années qui s'écartent : 418 €/ha en 2016 et 651 €/ha en 2021, sous l'effet principal des résultats de l'atelier cultures (voir Figure 9).

#### SYSTÈME POLY-CULTURE-ÉLEVAGE

**525 € d'EBE/ha**

en moyenne sur la période 2014-2021

Figure 7

À quoi servent le produit et l'EBE dégagés ?

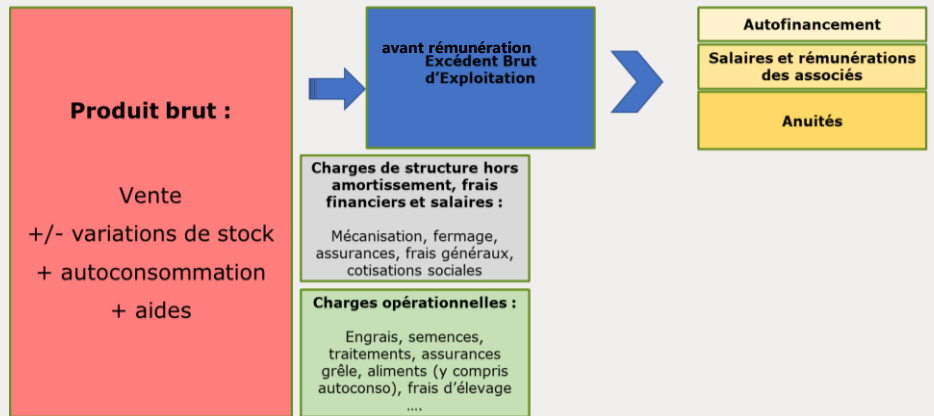


Figure 8

Evolution de l'utilisation du produit/ha de SAU dans les systèmes herbagers spécialisés (en €/ha)

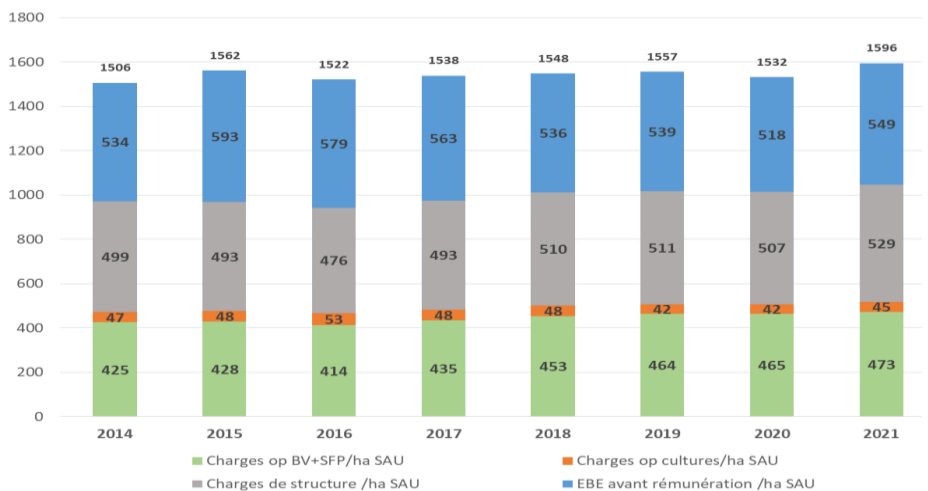
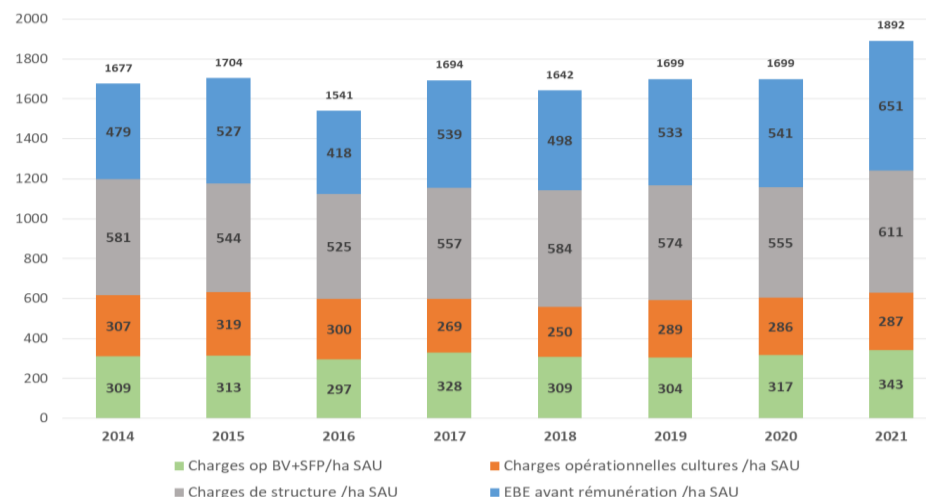


Figure 9

Evolution de l'utilisation du produit/ha de SAU dans les systèmes de polyculture élevage (en €/ha)



## COMPOSANTES DU PRODUIT DÉGAGÉ ENTRE 2014 ET 2021

### Un produit viande qui stagne

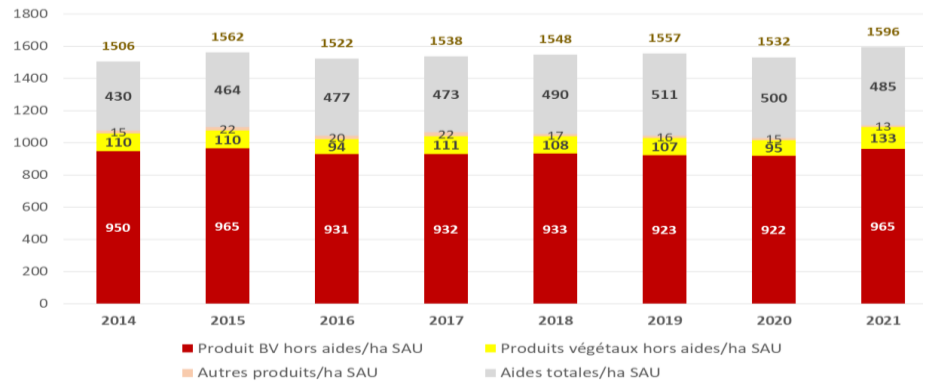
#### En système herbager spécialisé

Le produit/ha de SAU se situe autour de 1 550 € en moyenne (1 400 €/ha en système naisseur, 1830 €/ha en système naisseur-engraisseur), sans grosse variation interannuelle (voir Figure 10). Il est constitué à 61 % par les produits bovins, 31 % par les aides et 7 % par les produits végétaux.

Les aides en hausse soutiennent considérablement le produit avec des indemnités conjoncturelles (calamités agricoles...). Après de nombreuses années sans véritable amélioration, le produit bovins viande amorce une légère progression en 2021 avec le début de la revalorisation des prix de la viande finie.

Figure 10

Evolution de la constitution du produit/ha SAU dans les systèmes herbagers spécialisés



### Des produits végétaux volatils

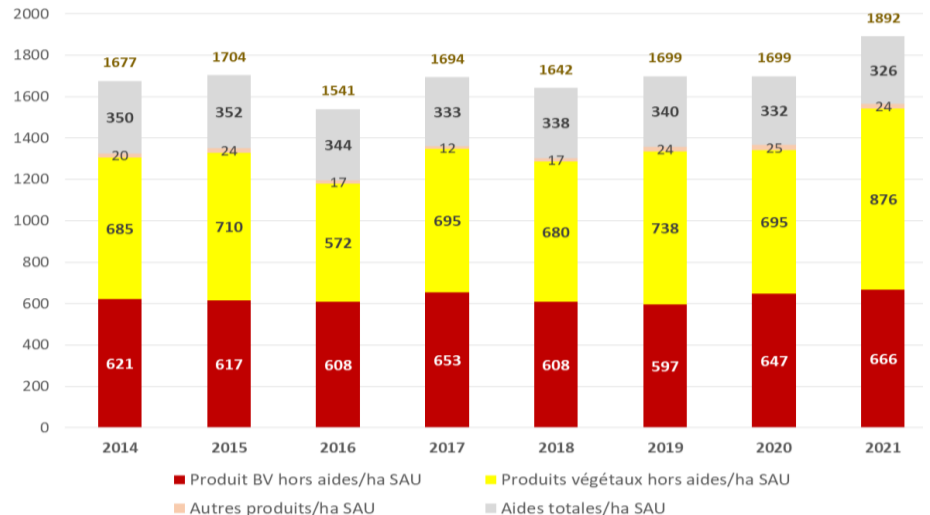
#### En système polyculture-élevage

Le produit/ha de SAU fluctue entre 1541 € (en 2016) et 1892 € (en 2021) et atteint en moyenne à 1700 €/ha sur la période 2014-2021. Il repose en moyenne à 37 % sur les produits bovins, 42 % sur les produits végétaux et 20 % sur les aides.

Les variations interannuelles de produit s'expliquent principalement par les écarts de produits végétaux : 572 €/ha en 2016 contre 876 €/ha en 2021. Le produit bovins viande est en légère progression en 2020 et 2021.

Figure 11

Evolution de la constitution du produit/ha SAU dans les systèmes polyculture-élevage



**Aides totales / ha SAU**  
en moyenne sur la période 2014-2021

Système	Aides totales / ha SAU
SYSTÈME SPÉCIALISÉ	480 €/ha
SYSTÈME POLYCLTURE-ÉLEVAGE	339 €/ha

## ÉVOLUTION DES AIDES PERÇUES

### La convergence des aides découplées bénéficie aux systèmes herbagers

Les exploitations en zone à contrainte naturelle sont *a priori* confortées (convergence des aides, revalorisation des ICHN) : +11 % du montant des aides découplées pour les systèmes herbagers spécialisés sur la période 2014-2021 (voir Figure 12). *A contrario*, ceux en système de polyculture-élevage sont fragilisés : baisse de 17 % du montant des aides découplées (voir Figure 13).

Cette réforme de la PAC a favorisé les exploitations de ruminants grâce au couplage important. Cependant, cet effet bénéfique sera gommé au fil des années en raison du transfert de 3 % du budget du 1<sup>er</sup> pilier vers le 2<sup>ème</sup> pilier dès 2014.

Ainsi, hors aides conjoncturelles, les aides totales progressent de +10 % chez les spécialisés herbagers et diminuent de 8 % chez les systèmes polyculteurs.

**de 14 à 33 €  
par ha SAU**  
d'aides sécheresse  
débloquées par l'Etat  
pour soutenir les revenus  
des systèmes herbagers  
spécialisés

Figure 12

Evolution des aides dans les systèmes herbagers spécialisés (en €/ha SAU)

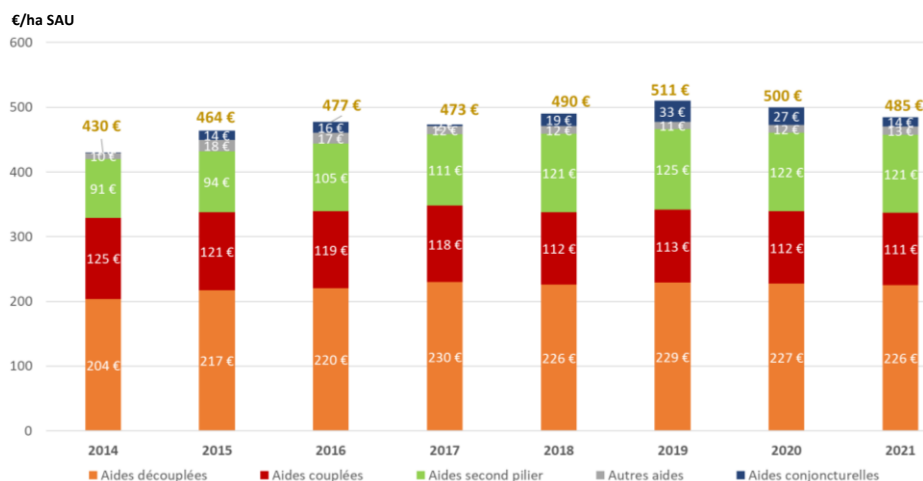
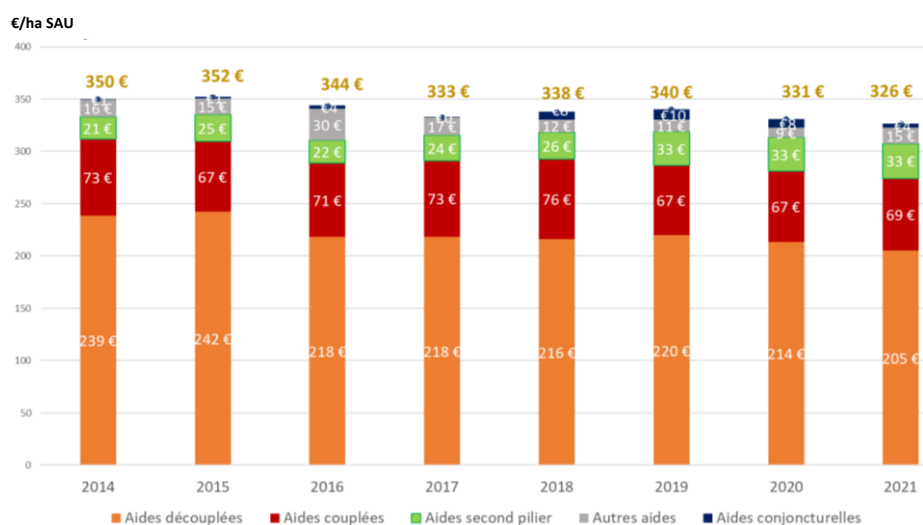


Figure 13

Evolution des aides dans les systèmes polyculture-élevage (en €/ha)



# ÉVOLUTION DES CHARGES OPÉRATIONNELLES

## Hausse régulière des charges par UGB

Les charges opérationnelles par hectare sur les surfaces fourragères sont limitées (95 €/ha de SFP en moyenne) et assez stables en système herbager (voir Figure 14).

Dans les systèmes polyculture-élevage, elles sont plus élevées (151 €/ha de SFP en moyenne), en raison de systèmes fourragers plus diversifiés (ensilage maïs, cultures fourragères) et de chargements supérieurs (1,6 UGB/ha en moyenne, contre 1,2 UGB/ha chez les herbagers) (voir Figure 15). Elles varient également davantage selon les années climatiques et fourragères.

Les charges ramenées à l'hectare sur les cultures de ventes sont moins élevées en fin de période qu'en début (-9 %), en raison notamment du prix des engrais plutôt favorable. La forte inflation des prix liée notamment à la guerre en Ukraine n'impactera les résultats qu'à partir de 2022.

En revanche, après une légère diminution en 2015 et 2016, les charges de l'atelier bovins viande, ramenées à l'UGB, sont en nette progression : +18 % en système spécialisé comme en polyculture élevage sur la période.

## Le poste alimentation pèse lourd !

Les charges opérationnelles de l'atelier viande ramenées à l'UGB passent de 266 € à 322 €/UGB **en système naisseur** (+21 %) et de 367 € à 435 €/UGB **en système naisseur-engraisseur de jeunes bovins** (+19 %) (voir Figures 16 et 17).

Les coûts d'alimentation comptent pour beaucoup dans cette hausse : les coûts de concentrés représentent 50 % des coûts par UGB en système naisseur et 58 % en système naisseur-engraisseur et sont en augmentation respective de 20 % et 23 % par rapport à 2014. Les achats de fourrages, même s'ils restent modérés sont en hausse, particulièrement dans les systèmes naisseurs lors des années de sécheresse. Les achats de paille s'accroissent aussi avec parfois une partie destinée à l'alimentation.

Les frais vétérinaires (52 €/UGB en 2021) augmentent de 5 à 10 % tandis que les frais d'élevage (39 €/UGB en 2021) demeurent relativement stables.

Le poste « Autres charges », en nette augmentation sur les 2 dernières années, regroupe des frais d'estive, des taxes de commercialisation, des frais de transformation et de commercialisation (label, vente en circuit court)...

Figure 14

Evolution des charges opérationnelles dans les systèmes spécialisés

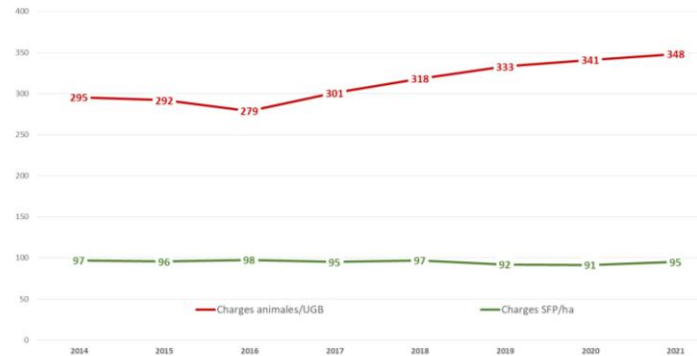
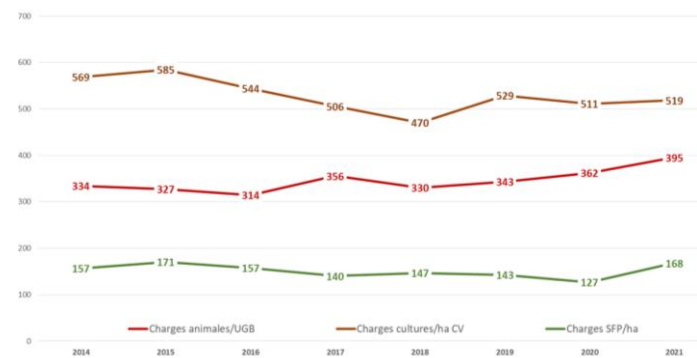


Figure 15

Evolution des charges opérationnelles dans les systèmes polyculture-élevage



Entre 2016 et 2021, et selon les systèmes :

**+ 70 à 80 €/UGB**  
de charges animales et

**+ 33 à 51 €/UGB**  
de coûts de concentrés

Figure 16

Evolution des postes de charges opérationnelles/UGB en système naisseur (vente de broutards)

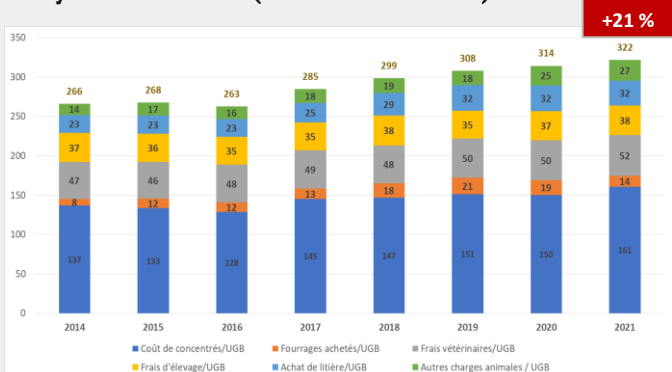
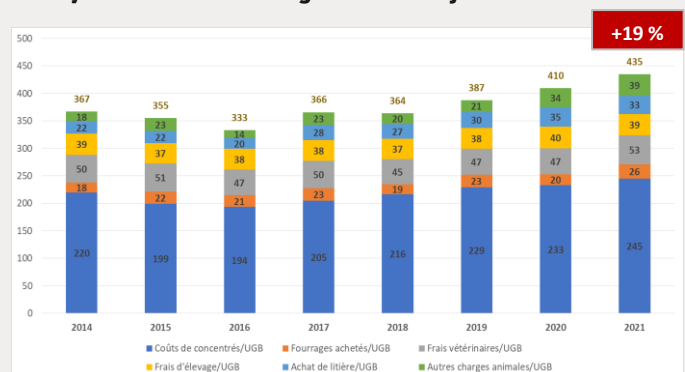


Figure 17

Evolution des postes de charges opérationnelles/UGB en système naisseur engraisseur de jeunes bovins



## ÉVOLUTION DES CHARGES DE STRUCTURE PAR HECTARE DE SAU

### En système herbager spécialisé

Les charges de structure par hectare de SAU progressent assez régulièrement entre 2014 et 2021 (même si l'année 2016 est marquée par une baisse) (voir Figure 18). La hausse s'explique surtout par celle des charges de mécanisation/ha (+14 %). Le deuxième poste qui augmente concerne les assurances (+17 %). Comme les résultats économiques évoluent peu sur la période dans ces systèmes, les charges sociales/ha restent assez stables.

### En système polyculture-élevage

L'évolution des charges de structure/ha est plus fluctuante dans ces systèmes, la hausse est marquée en 2021 (voir Figure 19). Les charges de mécanisation ont aussi un poids très important et augmentent de 27 % ! La hausse des assurances/ha atteint 13 % sur la période. Les charges sociales/ha varient entre 50 € et 98 €/ha, en fonction des résultats antérieurs.

### Charges de structure hors salariat en moyenne sur la période :

**SYSTÈMES SPÉCIALISÉS**

**502 €/ha SAU**

**SYSTÈMES POLY-CULTURE-ÉLEVAGE**

**566 €/ha SAU**

### Difficile de rémunérer un salarié à temps plein

A ces charges de structure, il faut ajouter les éventuelles charges relatives au salariat.

Environ 40 % des exploitations allaitantes suivies rémunèrent de la main d'œuvre salariée (voir Figure 20), mais le salariat est souvent limité à du temps partiel, notamment dans les systèmes spécialisés. Dans ces exploitations, les coûts salariaux moyens se situent autour de 11 000 € à 12 000 € et restent stables.

En revanche, dans les systèmes de polyculture-élevage qui ont un salarié, le recours à cette main d'œuvre s'est développé, grâce à l'amélioration des résultats économiques en fin de période. Les coûts salariaux moyens passent ainsi de 17 000 € à 23 000 €.

En outre, le recours aux travaux par tiers peut être considéré comme du salariat indirect et il progresse nettement dans ces systèmes.

Figure 18

Evolution des différentes charges de structure/ha SAU (hors salariat) dans les systèmes spécialisés

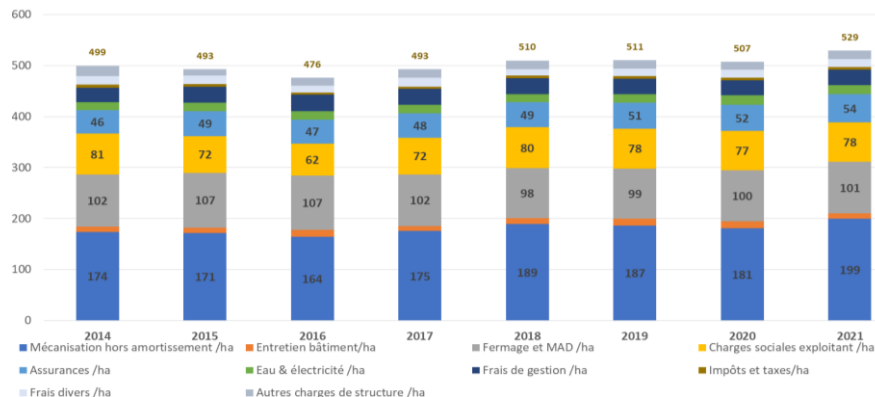


Figure 19

Evolution des différentes charges de structure/ha SAU (hors salariat) dans les systèmes polyculture élevage

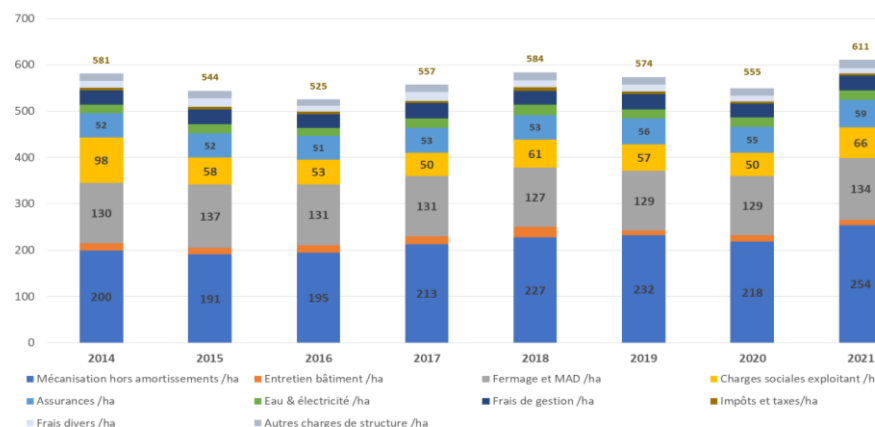
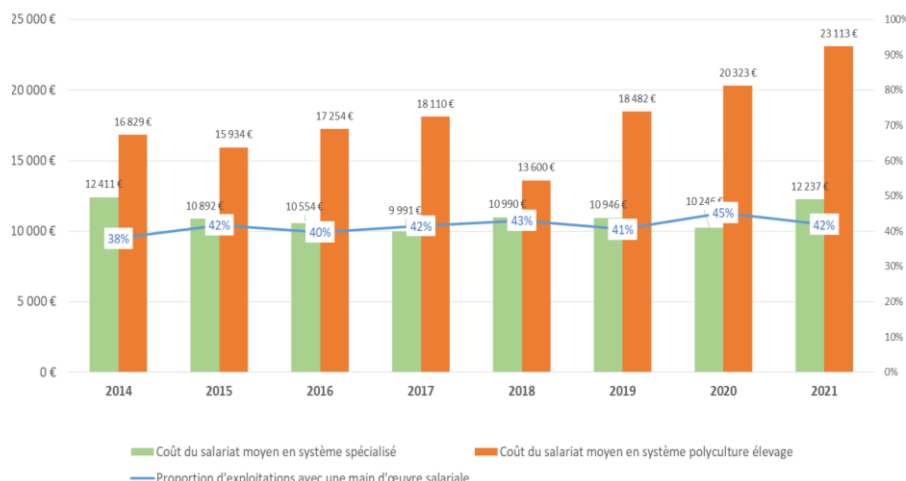


Figure 20

Evolution du recours au salariat dans les systèmes bovins viande





## ZOOM SUR LES CHARGES DE MÉCANISATION PAR HECTARE

### La mécanisation au cœur des charges de structure !

#### • En système herbager spécialisé

Les charges de mécanisation/ha passent de 174 €/ha à 199 €/ha hors amortissements (+14 %) (voir Figure 21).

La consommation de carburant est assez stable (79 l/ha en moyenne), mais le poste carburant/ha suit les cours du GNR. Le poste entretien-réparation de petit matériel augmente de 10 %.

La hausse la plus significative concerne le recours aux travaux par tiers : elle atteint +29 %, ce qui n'empêche pas les amortissements matériels d'augmenter en parallèle de 14 %...

#### • En système polyculture-élevage

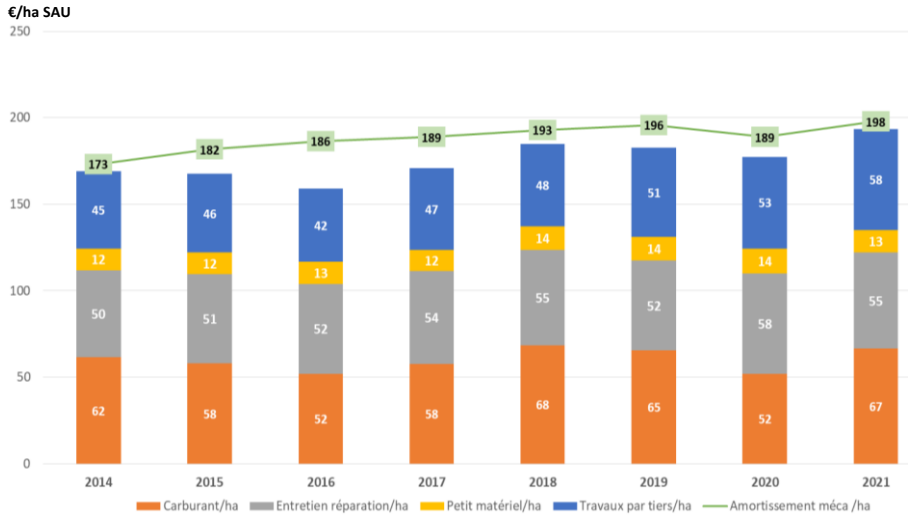
Les charges de mécanisation/ha passent de 200 €/ha à 254 €/ha hors amortissements (+27 %) (voir Figure 22).

La consommation de carburant est assez stable (107 l/ha en moyenne), mais le poste carburant/ha suit les cours du GNR. Le poste entretien-réparation du petit matériel augmente de 11 % tandis que les travaux par tiers sont en forte progression : +86 %.

En parallèle, les amortissements matériel/ha sont en 2021 proches du niveau de 2014 : ils ont légèrement diminué jusqu'en 2020 avant d'augmenter nettement en 2021.

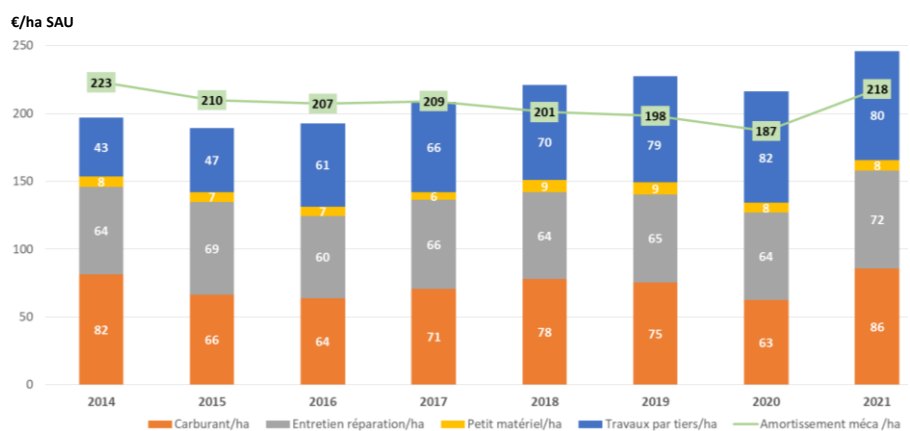
**Figure 21**

**Evolution des charges de mécanisation/ha de SAU dans les systèmes herbagers spécialisés**



**Figure 22**

**Evolution des charges de mécanisation/ha de SAU dans les systèmes polyculture-élevage**



La hausse des travaux par tiers est multifactorielle : délégation d'une partie des travaux suite aux agrandissements à main d'œuvre constante, diversification fourragère et augmentation des récoltes d'enrubannage engendrant des frais de récolte...



## ZOOM SUR LES COÛTS DE PRODUCTION

### Un coût de production à la hausse ces dernières années

#### • En système naisseurs et naisseurs engraisseurs de bœufs (spécialisés et diversifiés avec cultures)

La productivité de la main d'œuvre est stable chez les naisseurs entre 2014 et 2021. Le coût de production des naisseurs connaît un pic en 2018 (+5 % par rapport à 2017 – voir Figure 23) suite aux épisodes de sécheresse (été et automne) accompagné d'une hausse de l'IPAMPA (+4% par rapport à 2017). Les sécheresses estivales se poursuivent ensuite en 2019 et 2020. Ainsi, les achats d'aliments augmentent encore en 2019 (+5 % / 2018) et sont compensés en partie par des aides conjoncturelles de l'atelier bovins viande. Les aides de l'atelier bovins viande sont en hausse de +4 % par rapport à 2018 et atteignent 163 €/100 kgvv.

En 2021, le coût de production augmente principalement sous l'effet de la hausse des carburants (+23,9 %) qui impacte le poste mécanisation (+6 % par rapport à 2020).

#### • En système naisseurs-engrailleurs de JB (spécialisés et diversifiés avec cultures)

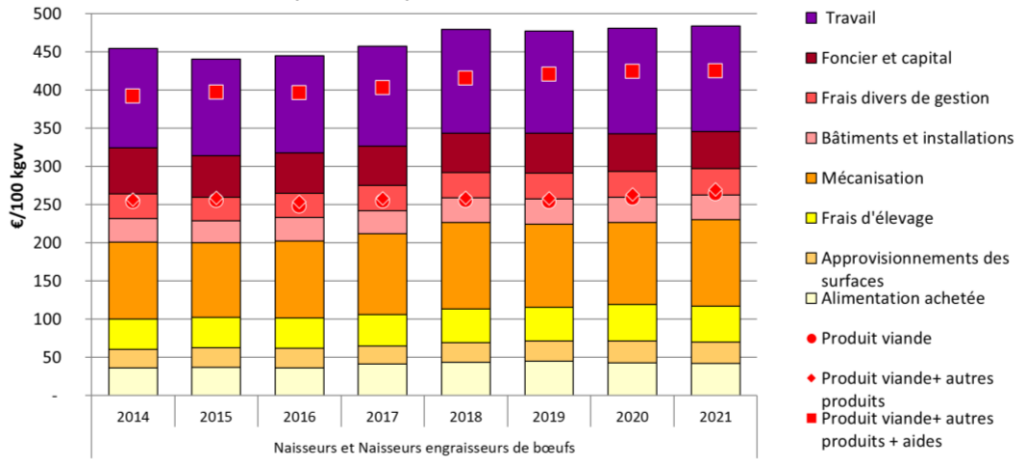
La productivité de la main d'œuvre augmente de +14 % entre 2021 et 2014 avec la plus forte hausse en 2016 (+7 % par rapport à 2015). Cette hausse de productivité en 2016 explique la baisse du coût de production de -4 % cette même année (voir Figure 24).

Le coût de production repart à la hausse en 2017 et augmente de +10 % entre 2016 et 2021 malgré une hausse de la productivité de la main d'œuvre de +7 % sur cette période. Les sécheresses estivales en 2019 et 2020 impactent à la hausse l'alimentation achetée (+9 % en 2019 par rapport à 2018) et donc le coût de production (+3 % en 2019 par rapport à 2018).

Enfin, en 2021, la flambée du prix des carburants explique la hausse du coût de production, due majoritairement au poste mécanisation (+8 % / 2020), qui atteint ainsi 375 €/100 kgvv.

Figure 23

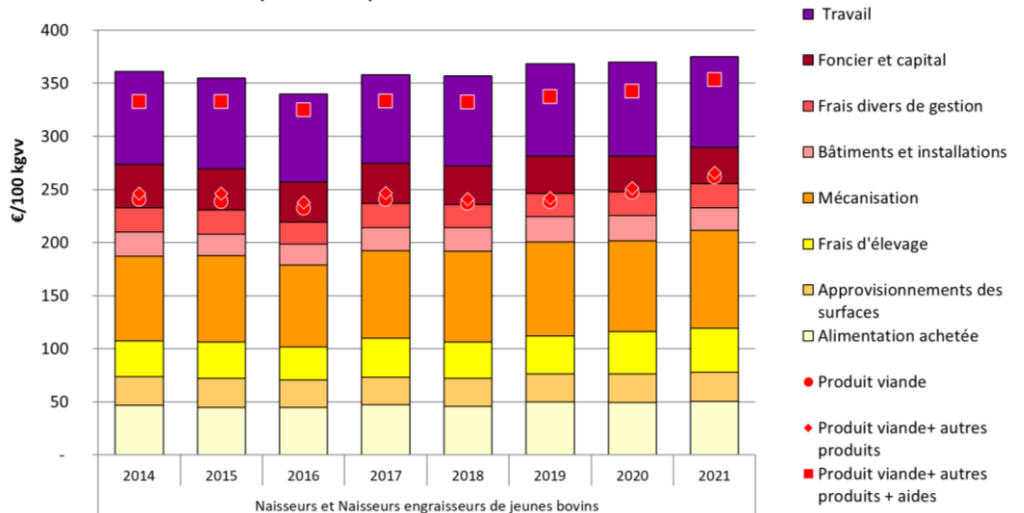
Evolution des coûts de production et des produits de l'atelier bovin viande dans les systèmes naisseurs et naisseurs engraisseurs de bœufs



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Productivité main d'œuvre (t vv/UMO)	29,5	20,4	29,9	29,3	29,5	29,3	29,5	29,7
<b>Coût de production (€/100 kgvv)</b>	<b>455</b>	<b>440</b>	<b>445</b>	<b>458</b>	<b>479</b>	<b>477</b>	<b>481</b>	<b>484</b>
<b>Produits de l'atelier (€/100 kgvv)</b>	<b>392</b>	<b>397</b>	<b>396</b>	<b>403</b>	<b>415</b>	<b>421</b>	<b>424</b>	<b>425</b>
dont : Produit viande	254	255	248	254	255	254	258	264
Autres produits	3	4	6	4	4	4	6	6
Aides totales	135	138	143	145	156	163	161	155

Figure 24

Evolution des coûts de production et des produits de l'atelier bovin dans les systèmes naisseurs engrailleurs de Jeunes Bovins



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Productivité main d'œuvre (t vv/UMO)	42,8	42,8	45,9	46,0	47,4	47,7	48,5	48,9
<b>Coût de production (€/100 kgvv)</b>	<b>361</b>	<b>355</b>	<b>340</b>	<b>358</b>	<b>357</b>	<b>368</b>	<b>370</b>	<b>375</b>
<b>Produits de l'atelier (€/100 kgvv)</b>	<b>333</b>	<b>333</b>	<b>325</b>	<b>333</b>	<b>332</b>	<b>337</b>	<b>343</b>	<b>353</b>
dont : Produit viande	240	239	232	240	237	238	247	262
Autres produits	6	7	6	7	4	4	4	4
Aides totales	87	87	87	87	91	95	92	87

#### AVERTISSEMENT

Les chiffres concernant le coût de production ou le prix de revient contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGalim 2. [Pour en savoir plus consultez nos pages Indicateurs de référence pour la contractualisation](#).

## APPROCHE COÛTS DE PRODUCTION

### Un coût de production en hausse constante depuis 2016 avec un bond en 2018

Les coûts de production ont bondi dès 2018 en raison de surcoûts liés aux sécheresses successives (voir Figure 25) et semblent depuis se maintenir à un niveau élevé en raison des prix des intrants en hausse.

**Depuis 2018,  
le coût de production moyen  
est de :**

**SYSTÈMES NAISSEURS**

**480 €/100 kgvv**

**SYSTÈMES NAISSEURS-ENGRASSEURS**

**368 €/100 kgvv**

Deux épisodes contrastés viennent rompre la monotonie des marchés atones de la viande et du maigre (voir Figure 26) et impacteront le **prix moyen du kilo vif vendu**, résultante de l'ensemble des ventes réalisées sur une exploitation de 2014 à 2021 :

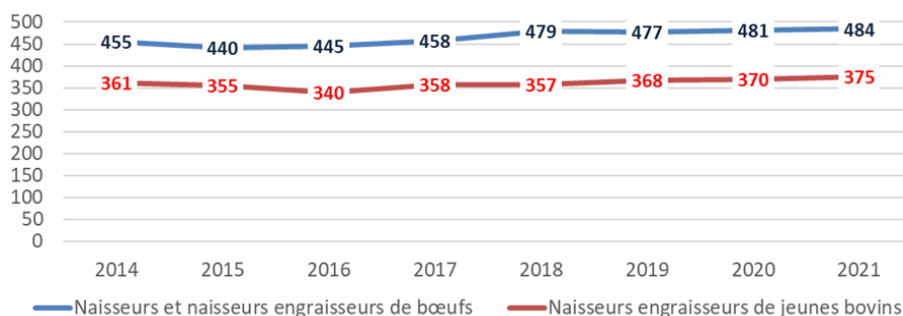
- **en 2016, l'afflux de réformes laitières** encombre le marché de la viande finie avec une dégringolade des cours de la vache et du JB. Les cotations des brouards ont été dégradées avec la FCO dans les zones touchées. Ainsi le prix moyen du kilo vif vendu s'effondre dans tous les systèmes.
- **En 2020, la COVID-19** aura été profitable à l'offre nationale : seuls les prix des femelles finies amorceront une hausse. Depuis, la demande plus forte que l'offre, résultante d'une décapitalisation, soutient les prix. Le prix moyen du kilo vif vendu dépasse les 2,6 €/kgv pour les systèmes naisseurs et NE de JB en 2021.

La **rémunération permise** par les produits, traduite en nombre de **SMIC par UMO**, est supérieure chez les naisseurs engraisseurs de jeunes bovins par rapport aux systèmes naisseurs (voir Figure 27).

Pour les systèmes naisseurs engraisseurs, elle atteint son plus haut niveau en 2016 avec 1,6 SMIC/UMO. La hausse du produit viande des systèmes naisseurs engraisseurs de jeunes bovins en 2020 (+4 % par rapport à 2019) et 2021 (+6 % par rapport à 2020) a permis une augmentation de la rémunération permise contrairement aux systèmes naisseurs. Ces derniers bénéficient d'une hausse respective de seulement +2 % de leur produit viande en 2020 et 2021, ce qui ne permet pas une amélioration de la rémunération permise sur cette période.

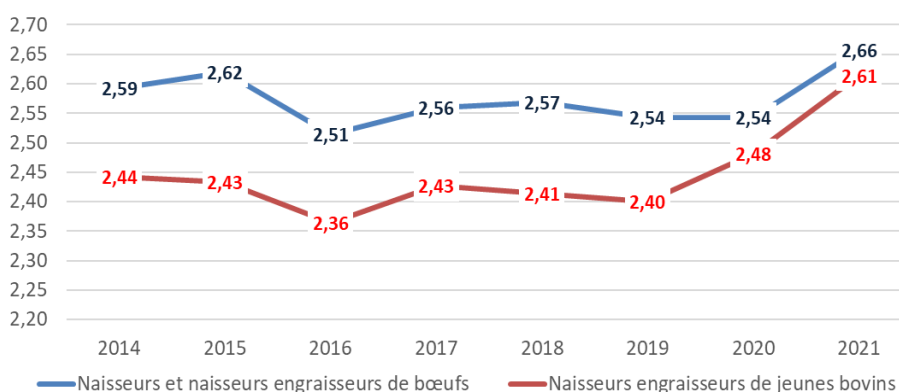
**Figure 25**

**Evolution des coûts de production de l'atelier bovins viande (€/100 kgvv)**



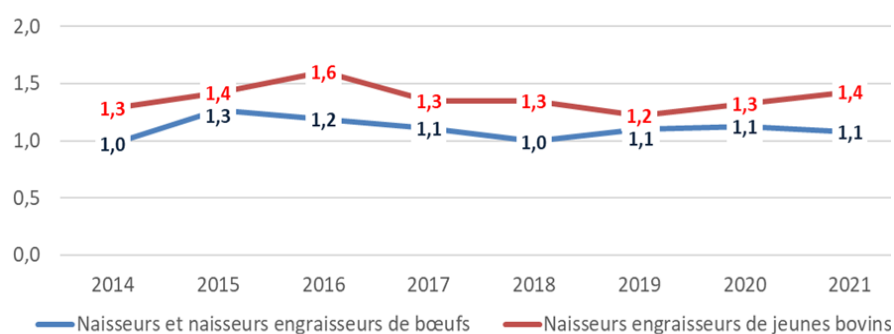
**Figure 26**

**Evolution du prix moyen du kilo vif vendu (€/kg vif vendu)**



**Figure 27**

**Evolution de la rémunération permise par les produits (SMIC/UMO)**



**En moyenne, la rémunération permise par les produits sur la période 2014-2021 est de :**

**SYSTÈMES NAISSEURS**

**1,1 SMIC/UMO**

**SYSTÈMES NAISSEURS-ENGRASSEURS**

**1,4 SMIC/UMO**

#### AVERTISSEMENT

Les chiffres concernant le coût de production ou le prix de revient contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGAlim 2. [Pour en savoir plus consultez nos pages Indicateurs de référence pour la contractualisation](#).

## CHIFFRES CLÉS (MOYENNE 2014-2021)

### ► Efficacité économique

	SYSTÈMES SPÉCIALISÉS	SYSTÈMES POLYCLTURE-ÉLEVAGE
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	47 700 €/UMO	61 400 €/UMO
EBE/ha avant rémunération du travail	551 €/ha	525 €/ha
EBE/Produit avant rémunération du travail	36 %	31 %
Revenu disponible	26 600 €/UMO	35 600 €/UMO

### ► Coût de production

	SYSTÈMES NAISSEURS	SYSTÈMES NAISSEURS-ENGRASSEURS
Productivité de la main d'œuvre Période 2018 à 2021	30 t vv/UMP	48 t vv/UMO
Coût de production Période 2018 à 2021	480 €/100 kg vv	368 €/100 kg vv
Rémunération permise par les produits	1,1 SMIC/UMO	1,4 SMIC/UMP

### Dans la même collection

La valorisation des données des exploitations INOSYS Réseaux d'élevage bovins viande sur la période 2014-2021 a abouti à la rédaction de 3 autres livrables, portant sur la structure des exploitations, la transmissibilité des élevages et les performances économiques des élevages bovins viande. Ces documents sont à retrouver sur : [www.idele.fr](http://www.idele.fr)



### En conclusion

Cette période 2014-2021 n'a pas été un long fleuve tranquille pour tous les systèmes bovins viande avec :

- la mise en place d'une nouvelle PAC ;
- la morosité des cours de la viande jusqu'en 2020 ;
- les aléas climatiques à répétition ;
- la hausse des charges en période post-COVID...

Autant d'événements qui ont pénalisé la rentabilité et auxquels les éleveurs ont dû faire face !

L'embellie des cours des produits agricoles en fin de période a amorcé une amélioration des résultats en système spécialisé, mais surtout en système polyculture-élevage grâce au prix de vente des cultures, qui s'est poursuivie en 2022.

La capacité d'anticipation, d'adaptation ou de réactivité des agriculteurs est essentielle pour maintenir des systèmes performants techniquement et économiquement.

Il est important de s'inspirer des exploitations les plus robustes et résilientes. La diversité des résultats observés à système équivalent démontre que des marges de progrès existent souvent et des leviers sont mobilisables.

### Pour en savoir +



<https://portail.inosys-reseaux-elevage.fr>

#### Fiche réalisée par :

Joël Martin – Chambre d'agriculture des Ardennes  
Mylène Berruyer et Christèle Pineau – Institut de l'Élevage

En collaboration avec : Aurélie Blachon, Laurence Echevarria, Stéphane Passerieux (Institut de l'Élevage), Olivier Dupire et Alexandra Courty (Chambres d'agriculture France)

#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

Edition : janvier 2024 - Réf. Idele : 024 602 005

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage

Crédits photos : Chambre d'agriculture des Ardennes, CRA Pays de Loire

Pour en savoir plus : [www.inosys-reseaux-elevage.fr](http://www.inosys-reseaux-elevage.fr)



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (CasDAR) et de la CNE.

